

N/REF : 12/11/2025 10H31 C:010926 I:17531

V/Email reçu le Mercredi 12/11/2025 à 10H31

SELON DEVIS N° 5110051

L'ATELIER DE L'ARGOAT

**ZA LA POINTE
35380 PLELAN LE GRAND**

IMMEUBLE : POINTE
ZA LA POINTE
35380 PLELAN LE GRAND

Rennes, le

18 Novembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ZA LA POINT - L'ATELIER DE L'ARGOAT - MR BOULCH 06 32 01 39 40

MOTIF : VOTRE ACCORD SUR NOTRE DEVIS N°5110051 DU 10/11/2025 D'UN MONTANT DE
1726,32€ TTC + RÉPARATION 2E POMPE

Donneur d'ordre : M. J-B BOULCH

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur pompe(s) de fosse de relevage

INTERVENTION DU 13/11
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL.
MISE HORS TENSION CIRCUIT.
DÉPOSE ET ENLEVEMENT COFFRET DE COMMANDE POMPE DE RELEVAGE.
FOURNITURE ET POSE COFFRET FLEX COMPACT TRIPHASÉ.
RÉPARATION D'UN RACCORD D'UNE 2EME POMPE
REMISE EN TENSION.
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT.
NETTOYAGE CHANTIER.

INTERVENTION DU 14/11
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
REMISE EN ROUTE DE LA POMPE DE RELEVAGE AU NIVEAU DU BAC A GRAISSE
REPRISE DE LA PROGRAMMATION DU TABLEAU
APPEL SAV XYLEM
CONSTAT : DÉFAUT SUR SONDE RADAR
PROGRAMMATION DE LA POMPE EN MODE DÉGRADÉ AFIN DE PERMETTRE UNE
UTILISATION AUTONOME DU SYSTEME.
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL
DEVIS POUR REMPLACEMENT SONDE RADAR

OBSERVATIONS : CL LCOMPTER Email envoyé le 17/11/25 à 11H24 JB.BOULCH@ATELIER-ARGOAT.FR
AT LCOMPTER Email envoyé le 14/11/25 à 08H42 M. J-B BOULCH

TC TT EMAIL ENVOYÉ LE 10/11/25 A 16H44 M. J-B BOULCH

Suite a donner : OUI. Le 14/11/2025 a 16:52

CL LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 17/11/25 A 11:23 M. J-B BOULCH

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT		
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	1438,60		1438,60
1,00	H.Ouvrier Electromécanicien le 13/11	69,24		69,24
	TOTAL H.T.			1507,84
	T.V.A. a 20,00%			301,56
	TOTAL T.T.C.En EURO			<u>1809,40</u>

Valeur en votre reglement au 31 Décembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.